

# ATELIER REGIONAL SUR LE COMMERCE ELECTRONIQUE

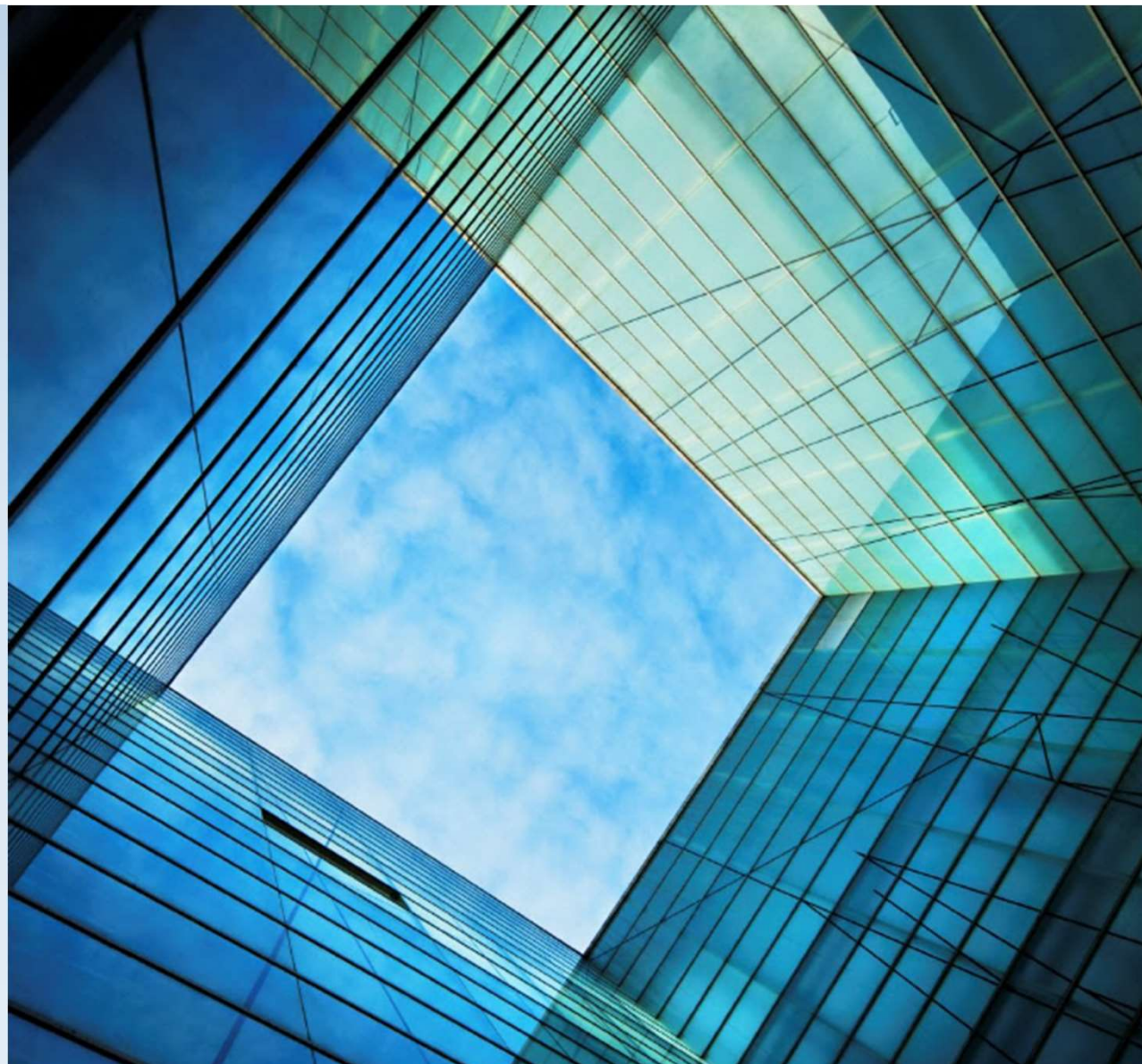
LE CAS DU MALI

Moussa Mady SISSOKO

Direction Générale du Commerce

De la Consommation

Et de la Concurrence



Le Mali a élaboré un document appelé « Mali Numérique 2020 », dans lequel il définit sa politique nationale de développement de l'économie numérique.

Au Mali, les dépenses de l'Administration publique sont assez importantes, c'est pourquoi il vise à mettre en œuvre des services e-gouvernement pour l'amélioration de leur efficacité et de leur efficience et la réduction des coûts par le biais d'un traitement simplifié et automatisé de l'information, l'adoption et le renforcement des procédures administratives.

La gestion efficace des services publics et leur accessibilité aux citoyens ont un effet important sur la vie économique et sociale du pays. Il est aujourd'hui important d'offrir des services publics en ligne de façon intégrée, transparente et sécurisée, pour que la société maliennne se transforme progressivement en société de l'information, de la connaissance et du savoir et ce grâce au numérique et conformément aux besoins et attentes des citoyens et des entreprises .

## I. Evaluation de la préparation au e-commerce formulation de stratégies

A titre d'exemples, la déclaration fiscale en ligne pour les entreprises permettra à l'État Malien de réaliser des gains de productivité grâce à une collecte simplifiée et un traitement automatisé de l'information. Elle permettra aussi aux entrepreneurs de réaliser un gain de temps considérable, en ayant accès à des informations utiles et une assistance appropriée pendant le processus de déclaration en ligne. Actuellement, le foncier est l'une des questions épineuses auxquelles le Mali est confronté. La soumission des requêtes d'obtention des permis d'occuper, des titres fonciers, des autorisations de construire etc., pourrait être facilitée. Cette numérisation soustrait le citoyen du contact direct avec les agents de l'administration, et du même coup des opportunités de corruption.

## I. Evaluation de la préparation au e-commerce formulation de stratégies (2/6)

Quelques objectifs globaux dont le « Mali Numérique 2020 » s'est fixé

	2014	2016	2018	2020
Adopter les 4 projets de lois relatifs à Société de l'Information, au Commerce électronique, à la Cybercriminalité et à la Cryptologie	0	4	4	4
Nombre de certificats électronique délivrés	0	100	200	400
Nombre de caravanes de sensibilisation sur la confiance numérique	0	2	4	6
Création de la Direction Nationale de l'Eco Numérique	0	0	1	1

## I. Evaluation de la préparation au e-commerce formulation de stratégies (3/6)

	2014	2016	2018	2020
Nombre d'Entréprises utilisant l'e-transactions	92	200	300	500
Nombre d'Entréprises présentes sous le .ml	-	400	800	1000
Nombre d'applications publiques en ligne	1	6	10	15
Nombre de sites marchands	-	40	70	100
Nombre de Startups créées	0	20	40	60

## I. Evaluation de la préparation au e-commerce formulation de stratégies (4/6)

Développement Économique		2014	2016	2018	2020
	Emplois directs	1500	2000	2500	3000
	Emplois indirects	30000	35000	40000	50000
	Part secteur dans le PIB	7%	8%	10%	12%

## I. Evaluation de la préparation au e-commerce formulation de stratégies (5/6)

		2014	2016	2018	2020
Développement Social	Etablissements scolaires connectés	-	1/7	1/5	1/3
	%Etudiants équipés en terminal d'accès	9%	20%	30%	40%
	CSCOM équipés et connectés	2%	30%	60%	100%
	CHU et CSREF équipés et connectés	50%	75%	100%	100%
	Pénétration internet mobile	20%	30%	40%	50%

## I. Evaluation de la préparation au e-commerce formulation de stratégies

		2014	2016	2018	2020
E-Gouv	% Services publics connectés	56%	65%	75%	80%
	Nombre Services publics en ligne	0	5	20	50
	Indice UN e-Gouv	0,16	0,20	0,25	030

## I. Evaluation de la préparation au e-commerce formulation de stratégies (6/6)



### 1. Cadre Juridique:

Ce qui permet la modernité, le progrès, la croissance, c'est la confiance. Dans le monde réel comme sur Internet, pour que deux individus, deux institutions échangent ou opèrent des transactions entre eux, il faut créer la confiance, en partageant notamment des informations d'identité, de compétences et de services à offrir. Le manque de confiance des usagers dans la sécurité des échanges électroniques constitue un frein majeur au développement des usages du numérique. C'est pourquoi notre pays le Mali, s'est doté de lois dans le domaine de l'Economie Numérique notamment

## II. Cadres Juridique et Institutionnel

- la loi n°2017-062 portant loi d'orientation sur la Société de l'Information au Mali ;
- la loi n°2016-12 portant Transactions, Echanges et Services Electronique. Promulguée le 6 mai 2016, fixe les règles régissant les transferts et les échanges des données par voie électronique;
- la loi n°2016-011 du 06 mai 2016 relative à la Cryptologie ;
- la loi sur la Cybercriminalité en dépôt à l'Assemblée Nationale pour vote

## Cadre Juridique

Les projets :

En perspective, pour renforcer le cadre juridique, des projets ont été élaborés notamment :

- le projet décret fixant les modalités d'utilisation de la taille des clés de cryptologie ;
- le projet de décret déterminant les conditions de déclaration de la fourniture ou l'importation des moyens de cryptologie ;
- le projet de décret déterminant les conditions de délivrance d'agrément aux prestataires de cryptologie ainsi que leurs obligations ;
- le projet de décret définissant les données d'identification et déterminant la durée et les modalités de leur conservation auprès de prestataires de services ;
- le projet de décret déterminant l'organisation et les modalités de fonctionnements du service de certifications et de signature électronique.

**Action:**

Adopter les projets de décret.

## Cadre Juridique (2/2)

L'instauration de la confiance en l'économie numérique passe également par la mise en place d'un cadre institutionnel permettant d'assister les acteurs de la société sur les problématiques de sécurité des systèmes d'information (SSI) en élaborant les éléments de politique et de stratégies dans les domaines des télécommunications, des TICs et des Postes, ce qui conduit à la création de la Direction Nationale de l'Economie Numérique par la loi n°2017-061 du 18 décembre 2017.

## 2. Cadre Institutionnel

L'amélioration de la sécurité des systèmes d'information fait appel au développement d'une véritable culture de la sécurité. L'organisation d'une caravane annuelle de sensibilisation, de formation et de vulgarisation du numérique sur toute l'étendue du territoire des citoyens, entreprises et administrations aux enjeux de la sécurité des systèmes d'information s'avère d'une importance capitale.

Ce programme de sensibilisation, outre le développement des connaissances de base en matière de sécurité des systèmes d'information, devra permettre à tout citoyen de prendre connaissance des mesures prises pour le développement de la confiance numérique.

**Action:**

Mettre en place une caravane annuelle de sensibilisation, d'information et de formation sur l'utilisation du numérique sur toute l'étendue du territoire .

### III. La Sensibilisation

- l'Intranet de l'Administration
- SOTELMA - MALITEL;
- ORANGE MALI;
- TELECEL.

Le pays opte pour une quatrième licence. Avec ces réseaux, l'accès à l'internet deviendra de plus en plus facile et moins cher. Les citoyens attendent d'eux la couverture de toute l'étendue du territoire à travers l'AGEFAU (Agence de Gestion des fonds d'Accès Universel).

Les nouveaux usages de l'Internet sont particulièrement « consommateurs » en débit : Télé-présence, vidéosurveillance, le partage de fichiers multimédia en ligne, la télévision à la demande, les échanges de photos et de vidéos, les nouveaux formats de haute définition, nécessitent des débits sans cesse croissants. Outre le développement des services pour les maliens, les projets de construction d'artères de transmission numérique (notamment la fibre optique) sont générateurs d'investissement et créateurs d'emplois.

## IV. Infrastructures et Services

En plus des infrastructures privées, pour la réalisation de la pose de 4 500 km (dont 3000 km réalisée) de câble à fibre optique supplémentaire pour compléter la connexion des huit (08) capitales régionales et l'interconnexion avec les sept (07) pays voisins, le Mali a bénéficié des financements suivants :

- Fonds d'Accès Universel ;
- Budget de l'Etat exercice ;
- Prêt concessionnel Exim Bank de Chine ;
- Et les Prêts et dons concessionnels Exim Bank de Corée.

Il s'agit de compléter les chaînons manquants en fibre optique en reliant les villes de Kidal, Gao et Tombouctou à la ville de Mopti d'une part et en réalisant les liaisons transfrontières Gao – Ansongo – Labbezanga- (frontière Nigérienne) ; Kidal– Frontière Algérienne ; Bamako – Kourémalé – (frontière Guinéenne) et Sevaré – Koro (frontière Burkina Faso) d'autre part .

## Infrastructures et Services (2/4)

Le partage des infrastructures de télécommunications et la mutualisation des infrastructures entre les différents types de réseaux pour les nouvelles réalisations.

La création de l'ordonnance n°2011-023/P-RM du 28 septembre 2011 portant réglementation du secteur des télécommunications/TIC oblige les opérateurs de télécommunications à partager les infrastructures dans certaines conditions. Cependant, son application réelle sur terrain reste timide.

## Infrastructures et Services (3/4)



L'Etat à travers l'AMRTP (Agence Malienne de Régulation de Télécommunication/TIC et de la Poste) doit s'assurer de l'application effective du partage d'infrastructures pour permettre le développement rapide du réseau d'accès.

Les services fournis à ce effet sont notamment :

- programmations web/mobile ;
- l'infographie;
- les progiciels développés localement pour les besoins du Gouvernement et des entreprises ;
- les services de téléphonie et de télévision numérique;
- les services de transmission de données informatiques ;
- les services informatiques ;
- les services de communication par Internet;
- les services de multimédia et d'audiovisuel ;
- les services de commerce électronique.

Actions:

- Accélérer le processus de sélection du quatrième opérateur mobile;
- Mettre plus de rigueur dans l'application de l'ordonnance.

## Infrastructures et Services (4/4)

Actuellement, les moyens de paiement peuvent être :

- Le paiement traditionnel(cash);
- Orange Money ;
- Mobicash ;
- VitePay (utilisant Orange Money sur le site web du marchand) ;
- Et les cartes bancaires (Visa, Mastercard, virement, etc.) à travers les TPE (Terminaux de Paiement Electronique).

Action:

Mettre en place plus de solutions de paiement fiables (nationales et internationales)

## V. Solutions de paiement

- la Poste du Mali;
- Boxtal;
- DHL Express et DHL e-Commerce;
- TNT Express;
- City Messenger;
- Easy Delivery avec Amazon etc. tous évoluant dans la livraison Expresse de colis et autres.

**Action:**

Faciliter la mise en place des services de Logistiques.

## VII. Logistique du commerce et facilitation des échanges

- Un Comité National de Facilitation des Echanges a été mis en place;
- Le Mali à travers la Direction Générale du Commerce, de la Consommation et de la Concurrences, a mis en place une Application dénommée SYGOCE (Système Intégré de Gestion de Opérations du Commerce Extérieur), qui permettra dans un futur proche aux opérateurs de faire des demandes d'intentions (licence) partout dans le monde.

Déjà, ils le font dans les locaux de la Direction à travers leurs commissionnaires agréés en douane;

- Dans le cadre de la facilitation des échanges, le Ministère du Commerce et de la Concurrence avec l'appui de la GIZ et de la CNUCED, a mis en un portail d'information appelé Trade Portal, permettant aux opérateurs de s'informer sur les procédures d'importation et d'exportation, sur le dédouanement, sur la logistique et le transport;

## Logistique du commerce et facilitation des échanges (2/3)

- Comme autre facilitation des échanges, le pays a créé le Centre d'Expertise Technique (CET) permettant le contrôle documentaire sur place( au lieu de la vérification avant embarquement) et le Scanning des marchandises pour les opérations du commerce extérieur;
- Des concertations sont en cours pour la mise en place d'un guichet unique qui permettra aussi la facilitation des échanges car, tous les acteurs sont sensés être dans la même enceinte.

Logistique du commerce et facilitation des échanges (3/3)

Dans ce domaine, l'Etat à travers la Faculté des Sciences et Techniques (Université du Mali), l'Institut Universitaire de Gestion(IUG) et l'Ecole Nationale d'Ingénieurs propose des formations dans le domaine des TIC en cycle technicien.

Le privé aussi est représenté à travers le CEFIB, TECNOLAB-ISTA, etc.

Au préalable, l'Etat doit inciter les enfants , dès le bas âge, à aller vers la maîtrise de l'ordinateur et d'internet en insérant des modules de formation à cet effet.

**Actions :**

- Créer l'Ecole Nationale d'ingénieurs et un lycée technique public dédiés dans le domaine des TIC;
- Soutenir les établissements d'enseignement supérieur engagés dans la formation dans le domaine du Numérique;
- Introduire un complément de formation pluridisciplinaire et professionnalisant orienté sur les métiers du Numérique pour les jeunes diplômés et pour les professionnels.

## VIII. Développement des compétences

- Un fonds national dédié au financement d'amorçage et de développement sera mis en place afin de permettre aux startups et aux entreprises maliennes de taille modeste confrontées à des difficultés d'accès au financement, de réaliser la première phase de leur développement.
- Le Gouvernement stimulera également la création de structures d'accueil et d'incubation offrant aux startups des services d'installation et d'accompagnement adaptés à leurs besoins

**Action:**

Mettre en place des solutions de financement dédiées aux acteurs du numérique;

Créer des structures d'accueil et d'incubation.

## IX. Accès aux financements

Je vous remercie